

Allocution prononcée par  
Monsieur Lionel JOSPIN,  
Ministre d'Etat,  
Ministre de l'Education nationale,  
de la Jeunesse et des Sports,  
devant les Assises nationales  
de l'Enseignement Supérieur  
à Paris,  
le 26 juin 1990

Après plus d'un mois de débats, de discussions, de rencontres, dans les académies et les régions, la grande concertation engagée pour préparer le plan national de développement et d'aménagement universitaire entre dans une nouvelle phase. Les assises régionales proprement dites viennent de s'achever. Les activités des groupes de travail régionaux, quant à elles, se poursuivent pour élaborer des propositions. Aujourd'hui, se concrétise le temps de la réflexion nationale, le temps du bilan et de la conception en commun d'une stratégie globale de développement de notre enseignement supérieur. Car c'est bien cela qui est en jeu: non point seulement des mètres carrés en plus, des constructions nouvelles mais une vision d'ensemble de ce que doivent être les universités de l'an 2000.

Construire les universités de l'an 2000, c'est une priorité pour le Gouvernement, c'est un devoir pour l'Etat. Le Premier Ministre et le Président de la République ont d'ailleurs tenu à marquer, par leur présence au cours de ces journées, la primauté qu'ils accordaient à cette priorité. Construire les universités de l'an 2000, c'est la réponse que nous devons tous apporter au formidable désir de formation et de culture qui pousse désormais les jeunes vers nos universités. Car l'enseignement supérieur est aujourd'hui à la fois l'objet et l'expression d'une demande sociale et culturelle sans précédent.

J'ai parlé d'une demande; sans doute vaudrait-il mieux parler de multiples demandes. Que voit-on aujourd'hui? Une jeunesse soucieuse de son avenir, profondément marquée par la crise économique, par la peur du chômage, et qui se tourne en masse vers notre système éducatif pour lui demander des formations, des diplômes, de quoi réussir une vie professionnelle. Mais une jeunesse qui lui demande aussi une véritable culture, nécessaire pour participer pleinement à la vie d'un monde en plein bouleversement, l'accès à un niveau de savoir de plus en plus élevé.

Un monde nouveau est en train de naître où les technologies, où l'intelligence seront essentielles. Une société fondée

sur un nouveau rapport de l'homme au travail, sur une nouvelle conception du temps, sur de nouvelles bases culturelles voit le jour sous nos yeux. Formation, culture, création, technologie, tous ces mots désignent la réalité du monde de demain. Notre jeunesse veut s'y préparer et elle a besoin tout autant d'une formation professionnelle que de repères et de valeurs.

Pendant longtemps, l'accès à l'université a été une chance ou un privilège. Il est aujourd'hui de plus en plus perçu par les jeunes et par leur famille comme un droit. C'est une modification importante des mentalités et des comportements. Ne nous y trompons pas. Les jeunes demandent aussi à notre enseignement supérieur de répondre à leurs exigences d'égalité, de justice, de progrès.

Et puis il y a l'économie qui, elle aussi, change profondément. L'économie française, marquée par une évolution très rapide des qualifications et des métiers, confrontée à une concurrence européenne et internationale plus aigüe, a besoin d'ingénieurs, de chercheurs, de cadres, de salariés en plus grand nombre et de mieux en mieux formés. Car c'est là désormais qu'est la vraie puissance: dans la capacité d'un pays à innover et à créer.

Nous devons donc être capables aujourd'hui d'accompagner ces jeunes dans leur ambition, de conjuguer ces aspirations multiples pour construire un projet global. C'est ce que je m'efforce de faire. Et je le fais non pas depuis quelques mois, autrement dit depuis que j'ai annoncé le plan de développement universitaire auquel vous allez réfléchir durant ces quelques jours, mais depuis deux ans. Car si le schéma national que nous allons, ensemble, élaborer est un des pivots de ma politique, il ne prend son sens qu'à l'intérieur d'un ensemble plus vaste que j'ai commencé à mettre en place dès mon arrivée au Ministère de l'Education nationale, en mai 1988. C'est de cette politique d'ensemble que je veux vous parler aujourd'hui, en introduction à ces Assises.

Quand j'ai pris mes fonctions, j'ai trouvé une situation grave, une situation qui nécessitait des réponses immédiates. La difficulté principale pour moi était de faire face à la fois au long terme et au court terme, et cela avec des moyens tout à fait insuffisants. En effet, alors qu'il fallait construire un enseignement neuf, préparer les universités du XXI<sup>e</sup> siècle, et donc élaborer des projets à long terme, sans cesse l'urgence était là et se rappelait à nous. Fallait-il borner notre action à l'accueil des étudiants, répondre aux besoins immédiats et ne faire que cela? Il fallait bien sûr cet effort. Mais si nous avions laissé les structures en l'état actuel, notre université ne pourrait donner à tous ces jeunes les formations de qualité qu'ils attendent. A l'inverse, bâtir de grands projets d'avenir et, ce faisant, laisser les jeunes aux portes de nos universités, faute d'agir sur l'urgence, était l'autre écueil qu'il nous fallait éviter.

J'ai choisi de construire l'avenir mais sans négliger l'immédiat et ses besoins pressants. Les jeunes sont là et ils découvrent une Université qui, faute de moyens, faute d'une prise de conscience et d'une action suffisantes pendant des décennies, faute de prévision, est au bord de l'asphyxie. Et cela malgré les efforts accomplis par les personnels des universités: enseignants, personnels techniques ou administratifs, ouvriers et de service. J'ai pu constater que, malgré l'état de délabrement qui, peu à peu, gagnait nos universités, la qualité des enseignements et de la recherche n'avait pas baissé. J'ai pu constater, qu'à force de dévouement, d'imagination et d'esprit d'initiative, des expériences nouvelles avaient vu le jour, un peu partout, pour tenter de s'adapter et de suppléer à la pénurie. Je voudrais leur dire à tous aujourd'hui merci; merci pour ce qu'ils ont fait et continuent de faire. Le Ministre que je suis est fier d'être leur responsable et de les représenter au sein du Gouvernement.

Il fallait donc absolument donner de l'oxygène à notre enseignement supérieur. C'est ce que le Gouvernement a commencé de faire en prenant des mesures urgentes: augmentations budgétaires importantes (plus de 10% par an), plan d'urgence de janvier dernier pour préparer la rentrée universitaire,.... Et nous continuerons de le faire.

Mais, en même temps, nous avons élaboré une politique à long terme, une politique qualitative, seule capable d'offrir aux jeunes la formation de qualité à laquelle ils aspirent. Cette formation, quelle est-elle? Elle tient en trois impératifs:  
 elle doit concilier la qualité et la quantité,  
 elle doit allier culture générale et professionnalisation,  
 elle doit conjuguer l'égalité avec la diversité.

C'est autour de ces trois objectifs que j'ai structuré toute ma politique. Pourquoi?

Ce que nous devons affronter aujourd'hui, ce n'est pas un phénomène brutal et sans lendemain, c'est une mutation de grande ampleur. Une mutation peut-être plus importante encore que celle qu'a connue la société française quand l'enseignement primaire est devenu obligatoire. Notre enseignement supérieur... et un enseignement de masse. Or, pour moi, il n'y a pas d'antinomie entre la quantité et la qualité. Ceux qui estiment le contraire, pensent, sans doute et sans toujours oser le dire, qu'il faudrait réduire le nombre des étudiants pour maintenir la qualité de notre enseignement. Et les malthusiens, en la matière, sont plus nombreux qu'on ne le croit. Je le sais bien.

Ma réponse à moi, c'est de dire qu'il faudra avoir à la fois plus d'étudiants et des étudiants mieux formés. Comment ne pas voir que c'est en augmentant le nombre de nos citoyens qui possèderont une formation de niveau universitaire que l'on augmentera, d'un même

mouvement, le nombre de nos prix Nobel, de nos grands ingénieurs, de nos grands écrivains!

Elever le niveau de formation n'est pas suffisant. La formation, ce doit être aussi l'instrument qui permet de s'adapter au monde nouveau qui s'ouvre devant nous. C'est pourquoi notre Université doit offrir à tous à la fois une culture générale et une formation professionnelle. Offrir l'une à l'exclusion de l'autre, un type de filière mais pas un autre, c'est tout simplement ne pas comprendre les exigences du monde moderne. Sans formation professionnelle, c'est le spectre du chômage. Mais, sans culture générale, c'est l'impossibilité d'une bonne reconversion, c'est le développement de la vie culturelle de notre pays qui est compromise.

Il nous faudra instaurer, dans notre Université, ce que j'aimerais appeler "**la diversité républicaine**", l'égalité dans la diversité. Non, l'uniformité n'assure pas l'égalité. Elle revient, dans les faits, à avantager ceux dont la formation, la tournure d'esprit, ou la condition sociale, s'adaptent le mieux aux critères uniques. J'en ai la conviction: seule la diversité assure une réelle égalité. Comme le dit fort justement François Jacob, " *c'est parce que les hommes sont divers qu'il a fallu inventer la notion d'égalité; si nous étions tous de vrais jumeaux, l'égalité n'aurait pas d'utilité.*" On ne saurait dire les choses plus clairement. Introduire la diversité dans notre enseignement, qu'est-ce que cela signifie? C'est, à côté des filières considérées aujourd'hui comme "nobles", donner une noblesse à toutes les autres, c'est affirmer que, dans la diversité respectée, tous peuvent prétendre à l'excellence. Les individus bien sûr mais aussi les établissements. Reconnaître la diversité, c'est préserver l'égalité des chances pour tous.

Voilà explicités les trois objectifs auxquels doit répondre cet enseignement de l'avenir que je m'efforce de construire. Vous comprenez l'ampleur de la mutation que doit opérer notre Université. C'est à cette évolution profonde, parfois radicale, que je me suis attaché depuis deux ans. Elle concerne tous les aspects de la vie de notre enseignement supérieur.

L'avenir de notre université passe d'abord par une communauté universitaire forte et vivante. C'est le premier axe de l'action que j'ai entreprise.

Ce que tout le monde constate aujourd'hui c'est le sous-encadrement dont souffrent certains établissements, c'est le manque d'enseignants-chercheurs, parfois la pénurie pure et simple en personnels. Certes - et c'est la première explication - les moyens accordés n'ont pas été suffisants et les recrutements n'ont, très souvent, pas été à la hauteur des besoins de bien des établissements.

Mais ce que l'on voit moins, c'est l'essoufflement de tout un mécanisme de recrutement, c'est un malaise plus profond et

plus grave. D'un côté, il y a, c'est vrai, les créations de postes, mais, de l'autre, ne l'oublions pas, il y a les étudiants qui font des thèses de doctorat et se destinent aux carrières d'enseignants chercheurs. Ainsi, en 1988, il n'y avait pas assez de postes créés mais, en même temps, 2000 postes étaient vacants, dans l'université,... en partie faute de candidats. Certaines disciplines - je pense, par exemple, à quelques disciplines scientifiques et à la gestion - sont en difficulté, faute d'être irriguées par l'arrivée régulière d'étudiants et de jeunes chercheurs.

C'est à partir de ce constat que nous avons commencé à construire une politique de recrutement et de formation ambitieuse. Il s'agit d'une politique à long terme mais qui, conformément à la démarche que j'ai adoptée, ne néglige pas pour autant l'urgence. L'urgence, c'était de créer des postes. Nous l'avons fait, avec une ampleur tout à fait nouvelle. Cet effort a été un effort de justice: il a porté en priorité sur les académies les plus déficitaires au Nord et à l'Ouest et nous a permis de commencer à rattraper les inégalités les plus flagrantes tout en répartissant les moyens en fonction des évolutions actuelles de la population étudiante. Ces améliorations sont cependant tout juste suffisantes pour faire face aux nouveaux afflux d'étudiants et il faudra encore du temps et des moyens pour résorber les retards accumulés. Parallèlement à cet effort de créations de postes, j'ai entrepris une simplification et une amélioration de nos procédures de recrutement. C'est avec la même préoccupation que j'ai décidé, en accord avec la communauté universitaire, de mettre en place, dès cette année, une agrégation interne pour les sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion.

Pour redonner espoir et dignité à une communauté universitaire qui avait vu sa situation se dégrader progressivement, pour rendre plus attrayantes les carrières universitaires, j'ai entrepris une revalorisation de la situation de tous les enseignants chercheurs. Le Gouvernement a décidé de consacrer, sur quatre ans, 1,4 milliards de francs par an à ces mesures. Elles permettront, outre un déblocage important des carrières, la mise en place d'un système indemnitaire qui reconnaît la diversité des tâches qu'assument les enseignants du supérieur: tâches pédagogiques, travail d'encadrement doctoral et de recherche mais aussi responsabilités administratives. Ce système indemnitaire est un des moyens que nous avons retenus pour rapprocher les rémunérations des enseignants de celles d'autres agents de la Fonction Publique bénéficiant d'un solide régime de primes. Ce plan a été élaboré dans le dialogue et la concertation. Un relevé de conclusions a été signé par la majorité des organisations syndicales. Ces mesures ont été bien reçues des enseignants malgré certains retards de mise en place. Il n'était cependant pas suffisant pour nous assurer, à lui seul, un recrutement de qualité dans les années qui viennent. Il fallait

prendre le problème très en amont, au moment où les étudiants commencent leur thèse.

Nous avons donc mis en place un dispositif qui permet à des étudiants de recevoir une formation à la recherche et à l'enseignement supérieur. 14 centres d'initiation à l'enseignement supérieur (les CIES) fonctionnent actuellement. 1570 jeunes "allocataires moniteurs", qui reçoivent une allocation de 9200 francs par mois, y effectuent leur thèse tout en se préparant à des fonctions d'enseignants-chercheurs, sous la direction pédagogique d'un enseignant qui est leur tuteur. Notre objectif est d'ici trois ans, d'étendre ce système à 6000 étudiants. C'est la première fois, dans l'histoire de l'enseignement supérieur en France, je tiens à le souligner, qu'un tel dispositif est conçu et mis en place.

Il est d'autres personnels qui jouent un rôle essentiel dans la vie de la communauté universitaire: ce sont les "IATOS", les personnels ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers et de service. Ils ont souvent été les oubliés des politiques universitaires. Pourtant, comment faire fonctionner les bibliothèques, les laboratoires sans eux? Comment assurer une bonne gestion des établissements, comment entretenir les locaux et accueillir les étudiants sans eux?

J'ai, dans le domaine des créations de postes de personnels IATOS, opéré un renversement de tendance complet. A mon arrivée, en 1988, on pratiquait une politique aveugle de gel et de suppression de postes. J'ai rétabli les recrutements: 455 emplois ont été créés en 1990. Corollaire indispensable de cette politique: diverses mesures ont été prises pour améliorer les carrières, la formation continue et la gestion de ces personnels. Ces mesures ne sont pas suffisantes, nous le savons, c'est pourquoi je considère que la poursuite de cet effort doit être une priorité de l'action gouvernementale.

La communauté universitaire, ce sont aussi les étudiants. Ils sont aujourd'hui 1 million 300 000 et leur nombre augmente chaque année très rapidement. Or, qu'est-ce qu'un étudiant aujourd'hui? Que savons-nous du mode de vie, des besoins réels, des revenus, des aspirations de l'ensemble de ces jeunes? Peu de choses, en fait. Dans ce domaine également, l'université française a bien du retard. C'est d'autant plus grave que la population étudiante, a, en quelques années, profondément évolué.

Une proportion encore insuffisante de jeunes appartenant aux couches sociales les plus défavorisées de notre pays parvient aujourd'hui à l'Université. C'est vrai. Pourtant, les choses changent. Beaucoup, aujourd'hui, font des études supérieures alors que leurs parents n'en avaient pas fait ou très peu. Cette situation les rend plus fragiles.

Pour de nombreuses familles, une formation supérieure est aujourd'hui un investissement très lourd. Il y a celles pour qui c'est un investissement, de toute façon, trop lourd. Alors, elles reçoivent des

aides, sous forme de bourses, mais celles-ci ne sont suffisantes ni par leur nombre, ni par leur montant. Et puis il y a toutes les autres - et elles sont nombreuses - pour lesquelles, la formation des enfants exige des sacrifices et qui ne reçoivent pas d'aide. Les jeunes poursuivent leurs études, c'est vrai, mais ils ne les font pas tous dans les mêmes conditions. Après le baccalauréat, les inégalités se creusent très vite. Un étudiant qui doit travailler pour payer ses études n'est pas dans la même situation que celui qui peut subvenir à ses propres besoins et se consacrer pleinement à ses études.

Je veux développer une véritable aide sociale pour les étudiants. J'ai engagé, depuis juin 1988, une politique d'accroissement du nombre et du montant des bourses. Mais notre système de bourses ne concerne aujourd'hui que 230 000 jeunes. Si nous nous en tenons au dispositif actuel, nous ne réussirons pas à aider les quelque 5 à 600 000 jeunes qui ont besoin d'être soutenus financièrement durant leurs études.

Pour répondre à ces besoins nouveaux, il fallait mettre au point un système nouveau. J'ai donc proposé au Gouvernement une politique qui comprend deux volets: d'une part ce que nous appelons une "allocation d'études" et d'autre part, une augmentation considérable de nos capacités de logement et de restauration. J'ai parlé d'une allocation d'études. En effet, ce nouveau système combinerait des bourses, dont le montant et le nombre continueront de progresser, avec des prêts garantis, attribués selon des critères sociaux et pédagogiques. Aux côtés de l'Etat, qui doit pleinement jouer son rôle de garant de la justice et de l'égalité entre tous, les collectivités locales mais aussi les entreprises pourraient être associées au financement de ce système complémentaire de prêts. Les étudiants participeraient pleinement à la définition et à la gestion de ce dispositif. J'ai créé, comme vous le savez, un Observatoire de la vie étudiante; son rôle serait de procéder à l'évaluation régulière de ce dispositif, pour informer les pouvoirs publics des problèmes et des dysfonctionnements qu'il constaterait. Cet Observatoire doit d'ailleurs me remettre cette semaine son premier rapport annuel, comme son Président, le Professeur TROCME, vient de me le faire savoir.

Le second volet de cette politique, ce sont ces deux aspects si souvent oubliés de la vie au sein d'une université: la restauration et l'hébergement. Nous sommes passés, en deux ans, de 200 logements construits par an à 2500 par an. L'idéal serait d'atteindre une moyenne de 15 000 logements nouveaux par an; notre objectif est, en effet, d'essayer de doubler en cinq ans nos capacités actuelles. Pour cela, je souhaite que nous puissions réunir nos forces avec celles du Ministre de l'Equipement, du Logement et des Transports et du Ministre délégué au Logement, tout en développant notre coopération avec les collectivités territoriales.

Pour développer cet enseignement supérieur de l'avenir que j'ai évoqué tout à l'heure, nous devons aussi améliorer et moderniser les structures de notre université pour les rendre plus efficaces. C'est le deuxième axe de l'action que j'ai entreprise. Pour cela, il faut agir dans deux directions: d'une part, faire vivre l'initiative et la diversité au sein des établissements et, d'autre part, introduire partout des démarches programmées et cohérentes.

Faire vivre l'initiative, qu'est-ce que cela signifie concrètement? Une loi a été voté en 1984. Elle est aujourd'hui appliquée partout dans notre pays, ce qui n'était pas le cas lorsque je suis arrivé en 1988. Un pas important vers l'unité de notre enseignement supérieur a ainsi été franchi, dans le calme et le dialogue. Cette loi affirme l'autonomie des universités. Une liberté plus grande est indispensable pour faire naître une vraie diversité dans notre université, pour élaborer des formations originales, pour réagir vite aux transformations du savoir et de la société. Nous ne développerons pas notre enseignement supérieur si les universités ne prennent pas en mains, elles-mêmes, leur avenir. Qui peut, mieux qu'elles, décider de leur stratégie pédagogique, de leurs priorités en matière de formation, de leurs projets? Les universités de l'an 2000 ne se construiront ni dans le centralisme, ni dans le contrôle, parfois stérilisant, d'une administration trop éloignée des établissements, ni dans l'uniformité. Mais elles ne se construiront pas non plus sans le soutien de l'Etat, sans les garanties d'égalité et d'équilibre national que doit apporter l'Etat, face au risque d'éparpillement, face à l'arbitraire des décisions individuelles et face aux conséquences graves qu'aurait une concurrence non maîtrisée. Il est temps de sortir des logiques dualistes dans lesquelles notre enseignement supérieur a été, trop longtemps, enfermé: ou bien l'égalité **mais** dans l'uniformité et le contrôle bureaucratique ou bien la liberté **mais** dans la privatisation et la concurrence sauvage. Nous voulons la diversité et l'égalité dans le service public, l'initiative et la garantie de règles nationales.

Pour cela, nous avons, petit à petit, établi de nouvelles relations entre l'administration et les établissements, entre l'échelon national et l'échelon local. Ces nouvelles relations s'appuient sur une idée fondamentale: celle du **contrat**. Ces contrats, qui, pour les universités, couvrent une durée de quatre ans, englobent l'ensemble des activités de l'établissement. Déjà les universités du Nord, de l'Ouest, d'une partie du Centre, de la Corse, de départements d'outre mer comme la Réunion où je me suis rendu très récemment, ont signé leurs contrats avec l'Etat. Les propositions élaborées par les universités de l'Est, du Sud-Est et du Sud-Ouest sont en cours de négociation. Viendront ensuite les universités parisiennes. En me rendant sur place dans les établissements, j'ai pu me rendre compte du changement de climat et de langage qu'a amené cette nouvelle politique. Des habitudes de